

**Zeitschrift:** Revue du réseau suisse de l'historicisme = Zeitschrift des Schweizer Netzwerks für Historismus : Historismus.ch

**Herausgeber:** Réseau suisse de l'historicisme = Schweizer Netzwerk für Historismus

**Band:** 1 (2020)

**Artikel:** Le patrimoine historiciste en danger : hier et aujourd'hui

**Autor:** El-Wakil, Leïla

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-919719>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Le patrimoine historiciste en danger : hier et aujourd’hui**

Leïla el-Wakil, Genève

Conformément à la large définition de l’historicisme adoptée par le *Réseau Suisse de l’historicisme*, le présent article se penche sur le patrimoine historiciste « tous genres confondus, dont les débuts peuvent déjà être observés au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui se poursuivent jusqu’au XX<sup>e</sup> siècle ».<sup>1</sup> Cette production architecturale et d’arts appliqués du long XIX<sup>e</sup> siècle a souffert de désamour. Son étude et sa compréhension ont tardé. En Suisse comme sur le plan international d’importants témoins architecturaux ont de ce fait été sacrifiés au début des Trente Glorieuses sur l’autel de trois divinités : la modernisation, le trafic automobile et la spéculation foncière. L’intérêt des chercheurs pour ce patrimoine prend de l’ampleur dans les années 1970 et les premiers travaux significatifs tentent de prévenir, quand ils ne suivent pas, les démolitions.

Alors que ce patrimoine subit de nouvelles attaques aujourd’hui, le présent article propose un retour sur la fortune critique de l’architecture historiciste au plan international puis national dès les années 1960. Après avoir esquisisé une approche du contexte international, il aborde la question de la redécouverte de l’historicisme en Suisse en mentionnant tant les travaux scientifiques significatifs pionniers des spécialistes que les luttes patrimoniales et les échecs qui ont marqué ses débuts. L’article se conclut avec une série d’hypothèses cherchant à expliquer l’actuelle recrudescence d’attaques actuelles à l’encontre de ce patrimoine.

### **Retour sur une infortune critique au plan international**

Avant sa réhabilitation, consacrée en 1986 par la providentielle transformation en musée de la Gare d’Orsay, construite par Victor Laloux, la grande peinture académique du XIX<sup>e</sup> siècle était fréquemment qualifiée d’art « pompier »<sup>2</sup>, l’artiste pompier n’étant, selon Jacques Thuillier, « pas seulement celui qui coiffe ses héros de casques éclatants [...] mais surtout] l’artiste prétentieux et vain qui use d’un style ampoulé, d’un style *pompeux* ».<sup>3</sup> Par analogie l’architecture et les arts appliqués historicistes, souvent ornés de détails foisonnantes et, de ce fait, taxés d’exagération et de surcharge<sup>4</sup>, su-

---

1 <<https://www.historismus.ch>>, consulté le 9 novembre 2020.

2 On traduit généralement de manière impropre « pompier » par *kitsch*.

3 Thuillier 1984, 19.

4 « Surchargés » est le terme employé par André Meyer dans la définition qu’il donne des

bissent les mêmes critiques, sans être toutefois assimilés au pompiérisme, mais plutôt à l'éclectisme, un terme lourdement entaché d'une connotation péjorative. Employé par Cicéron pour qualifier le fait que le peintre Zeuxis avait choisi dans les traits de plusieurs belles jeunes filles de quoi constituer le portrait d'Hélène, le fait d'être éclectique n'est pourtant à l'origine absolument pas péjoratif. On y voit au contraire l'addition de qualités introuvables dans un seul être ou un seul organisme. *Nolens volens* c'est à n'en pas douter *l'a priori* d'une fiction de style pur qui mène à cette condamnation de l'éclectisme architectural que Jean-Pierre Epron, architecte et fondateur de l'École d'Architecture de Nancy, cherche, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, à déconstruire dans son ouvrage de remise en question intitulé, *Comprendre l'éclectisme*.<sup>5</sup>

Le titre de mon article pourrait faire penser qu'il a été écrit dans la seconde moitié des années 1970, années au cours desquelles j'émettais mes premiers balbutiements dans le domaine qui nous intéresse. L'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle en général et particulièrement celle de la seconde moitié du siècle sont alors peu appréciées. Il n'est pas question d'en promouvoir les productions au rang de « patrimoine ». À cela plusieurs raisons, en tête desquelles la réception critique du travail des architectes de cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle qu'ils estiment eux-mêmes refléter l'agonie d'un monde. Persuadés de se fourvoyer dans l'impasse d'un système épuisé, bringuebalant de resucée historicisante en resucée historicisante, nombreux sont ceux qui formulent leur autocritique en réclamant un art nouveau, en fait l'Art Nouveau, inspiré par une montée de sève tonique et bienvenue. Cette critique contemporaine des faits donne prise à la critique, oh combien plus radicale, des champions du Mouvement Moderne. Adolf Loos le premier ouvre bruyamment les feux en condamnant l'ornement<sup>6</sup> ce qui achève de vouer pour longtemps l'architecture historiciste aux gémomies. Il est relayé par les théoriciens du Mouvement Moderne, en tête desquels Henry Russel Hitchcock, qui dès la fin des années 1920, dresse un tableau si négatif des réminiscences sentimentales dans lesquelles s'est fourvoyée l'architecture romantique. *Modern Architecture Romanticism and Reintegration* (1929), puis *International Style : Architecture since 1922* (1932)<sup>7</sup>, l'ouvrage qui fait suite à une grande exposition du Museum of Modern Art (MoMA), une institution « influenceuse » – comme nous dirions aujourd'hui en matière d'art et d'architecture, condamnent définitivement l'architecture historiciste, particulièrement celles du troisième quart de siècle, entre 1850 et 1875, tombée dans l'ornière de la dégénérescence du détail. Selon Hitchcock une salutaire voie simplificatrice s'ouvre avec la génération des Richardson, Sullivan, Berlage, Luytens, Wright, Perret, Hoffmann, Behrens.

Le tournant de la réappréciation de la production architecturale du XIX<sup>e</sup> siècle prend place dans la décennie des années 1960. D'importants travaux d'architectes et de curateurs américains, mais aussi européens contribuent à la

---

monuments de l'éclectisme dans le Dictionnaire Historique de la Suisse.

5 Epron 1997.

6 Loos 1905.

7 Hitchcock/Johnson (1932) 2018.

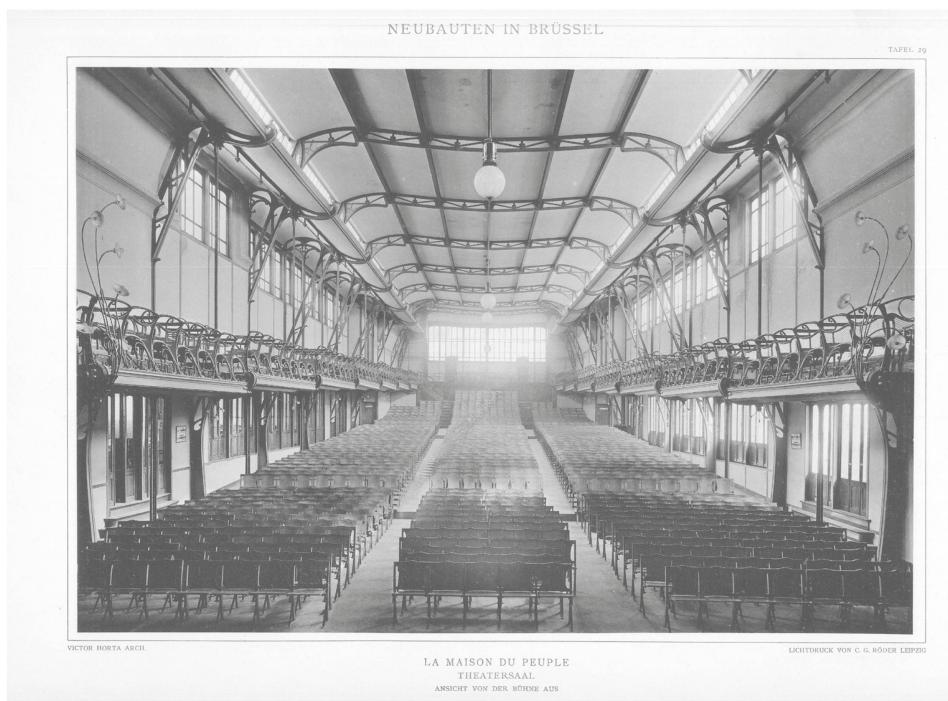


Fig. 1. Maison du peuple, Bruxelles, salle de spectacle vue de la scène, Victor Horta. Image de Wikipedia.

réhabilitation de l'historicisme au plan scientifique. Le terrain a été préparé par Robert Venturi et son livre *Complexity and contradiction in architecture* (1966), une sorte de manifeste anti-moderne, érigé contre le dogmatisme du langage puritain et moral de l'orthodoxie de l'architecture moderne.<sup>8</sup> Les rebondissements de cet ouvrage sont disputées et beaucoup lui imputent une part de la responsabilité du mouvement post-moderne. Une dizaine d'années plus tard, la grande exposition, *The Architecture of the École des Beaux-Arts*<sup>9</sup>, du MoMA de New York, proposée par Arthur Drexler en 1975, électrise le monde de l'architecture autant que le grand public. Les splendides « rendus » de l'École des Beaux-Arts, école dans laquelle de nombreux architectes américains<sup>10</sup> ont du reste été formés, frappent les esprits des amateurs encore en pâmoison devant l'« architecture classique » au sens large où l'entend Emil Kaufmann<sup>11</sup>, ou bien lobotomisés par le matraquage en faveur du Mouvement Moderne, alias Style international, asséné quelques décennies plus tôt par Henry Russell Hitchcock.

<sup>8</sup> « Architects can no longer afford to be intimidated by the puritanically moral language of orthodox Modern architecture. I like elements which are hybrid rather than “pure,” compromising rather than “clean,” distorted rather than “straightforward,” ambiguous rather than “articulated,” perverse as well as impersonal, boring as well as “interesting,” conventional rather than “designed,” accommodating rather than excluding, redundant rather than simple, vestigial as well as innovating, inconsistent and equivocal rather than direct and clear. I am for messy vitality over obvious unity. I include the non sequitur and proclaim the duality. » Ventury 1966, 22.

<sup>9</sup> Scott 2004, 134–153.

<sup>10</sup> Notamment Henri Hobson Richardson ou Louis Sullivan.

<sup>11</sup> Kaufmann (1955) 1963.



Fig. 2. Halles centrales, vue perspective, Paris, Victor Baltard, 1863. Image de Wikimedia.

En parallèle et à l'origine de certaines publications, des pertes patrimoniales qui constituent de véritables sacrifices, pour paraphraser André Chastel et Jean-Pierre Babelon<sup>12</sup>, participent à l'éveil d'une conscience du grand public et des spécialistes à l'égard du XIX<sup>e</sup> siècle. La démolition du temple ferroviaire néo-classique de Penn Station à New York, orchestrée en 1963, soulève une telle émotion qu'elle permet de sauver l'emblématique Grand Central Station, menacée quelques années plus tard par des projets de gratte-ciel de Marcel Breuer notamment. La destruction de la Maison du Peuple de Victor Horta à Bruxelles en 1965 (Fig. 1), malgré une vague de protestation internationale, et son remplacement par une tour de 26 étages, marque, sous l'effet de la spéculation, le début d'un processus qu'on baptise « brusselisation », à l'origine du regain d'intérêt en faveur de l'architecture de l'historicisme et de l'Art Nouveau. Franco Borsi et Paolo Portoghesi consacrent une première monographie à Victor Horta<sup>13</sup> qui attire l'attention sur l'importance de son œuvre, dont quatre bâtiments sont aujourd'hui classés au Patrimoine mondial. Le démantèlement des Halles de Victor Baltard (Fig. 2) à Paris entre 1971 et 1973 constitue un sacrifice tardif d'une exceptionnelle réalisation édilitaire qui ne sera jamais remplacée à satisfaction. Le Trou des Halles se substitue au Ventre de Paris ! Plusieurs architectes se cassent les dents sur cet impossible projet : Ricardo Bofill tout d'abord, puis Patrick Berger dont la Canopée ne semble pas en mesure non plus de combler le vide géant laissé par la disparition du légendaire marché.

À l'heure où même l'Opéra Garnier peine à regagner de l'estime, ces trois disparitions majeures exemplifient le peu de cas que l'on fait de chefs-d'œuvre architecturaux de l'historicisme. Que dire alors de la disparition ou des dommages causés en toute impunité à tant d'autres objets d'importance locale, à l'architecture mineure, – dont la notion s'invente à ce moment-même, à l'architecture industrielle ou aux ensembles urbains ? Or ce sont justement les atteintes portées à des bâtiments historicistes emblématiques au plan national et international qui contribuent à la conscientisation et au regain

12 Chastel/Babelon 1995, 101.

13 Borsi/Portoghesi, 1969.

d'intérêt pour cette architecture controversée, sous-estimée, critiquée qui connaît alors un début de processus de patrimonialisation.

## La situation helvétique

### a) Historiographie

En Suisse les travaux des historiens de l'architecture et des architectes de la *Denkmalpflege* se font aussi l'écho de cet intérêt renaissant pour l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle. Que le néo-classicisme, son ordre et sa rigueur soient redécouverts d'abord s'inscrit dans la logique chronologique de la redécouverte des styles et des mouvements artistiques. À quoi s'ajoute un autre atout de poids dont ne pourrait pas se prévaloir l'historicisme : cette certaine parenté d'esprit et de forme entre l'évidence du temple grec et les épures du Mouvement moderne dans la perspective d'un idéal de 'style pur'. Le Corbusier n'admirerait-il pas éperdument le Parthénon d'Athènes ?

*The Age of Neoclassicism*, l'exposition organisée par Sir John Pope-Hennessey et tenue à Londres sous l'égide du Conseil de l'Europe en 1972 consacre la reconnaissance de l'art européen entre 1750 et 1850. Son catalogue, orné des Trois Grâces de Canova en couverture, développe une importante section sur l'architecture<sup>14</sup> et les arts appliqués. Tandis que l'architecture néo-classique, puis néo-gothique ou néo-médiévale sont tour à tour revisitées et mises en lumière dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, grâce à des publications et des expositions<sup>15</sup> d'envergure internationale, l'architecture dite historiciste, académique ou Beaux-Arts, affligée de l'étiquette fourre-tout et désobligeante d'éclectisme, tarde à intégrer l'historiographie.

À l'ouvrage séminal d'Emil Kaufmann, *L'architecture au siècle des Lumières*<sup>16</sup> répond en Suisse celui de Bruno Carl, *Klassizismus 1770–1860*<sup>17</sup>, publié en 1963 déjà. Tous deux amorcent par la question du style la redécouverte de l'architecture du début du XIX<sup>e</sup> s. respectivement au plan international et en Suisse. L'école d'Adolf Reinle<sup>18</sup>, professeur à l'Université de Zurich, dont Bruno Carl est un des nombreux disciples, produit d'autres travaux marquants sur l'architecture et les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle en Suisse. L'ouvrage de Carl accompagne une exposition de dessins d'architecture de la collection

---

<sup>14</sup> «The architectural exhibits include a number of unusual models and a huge collection of architectural drawings. These have been borrowed from museums and libraries in Europe and the United States, and most of them have never been displayed before», *The New York Times*, «'Age of Neo-Classicism' Displays Art to London», September 9, 1972, 28, <<https://www.nytimes.com/1972/09/09/archives/-age-of-neoclassicism-displays-art-to-london.html>>, consulté le 27 octobre 2020.

<sup>15</sup> Kaufmann (1955) 1963; *The Age of Neo-Classicism* 1972; Patetta 1978; les travaux d'Erik Forssmann; en Suisse : Carl 1963.

<sup>16</sup> Paru d'abord en anglais en 1955 sous le titre *The architecture of the Enlightenment*.

<sup>17</sup> Carl 1963. La même année Georg Germann publie un article ds. *Unsere Kunstdenkmäler*, « Kirchenprojekt für Rüpperswil, 1830 », 1963/3, 89–91.

<sup>18</sup> Reinle 1962; Gross 2008, en particulier 236–237.

graphique de l'ETH organisée au début de l'année 1963 autour du thème *Architektur des Klassizismus in der Schweiz*, l'occasion de découvrir d'illustres architectes encore peu connus comme Melchior Berri ou Ferdinand Stadler. Il sera suivi par beaucoup d'autres élèves de Reinle dans les années 1970 : Martin Fröhlich consacre sa thèse à l'influence de Gottfried Semper comme professeur de projet à l'ETH (1974)<sup>19</sup>, André Meyer aux églises néo-romanes et néo-gothiques en Suisse (1975)<sup>20</sup> et Andreas Hauser à l'architecte Ferdinand Stadler (1976).<sup>21</sup>

Dans les années 1960 les articles et publications se comptent sur les doigts de la main. L'historien de l'art français Alain Gruber publie en 1966 un article sur le projet de palais épiscopal à Porrentruy par Pierre Adrien Pâris, auteur du projet pour l'imposant hôtel de ville de Neuchâtel par la suite<sup>22</sup>, tandis que Hans-Rudolf Heyer consacre en 1968 une étude à la villa Ehinger de Münchenstein<sup>23</sup> par Melchior Berri. Les travaux sur l'historicisme commencent à paraître à la fin de la décennie des années 1960 et au début des années 1970 : Karl Keller produit une contribution sur l'architecte de la ville de Winterthur, Wilhelm Bareiss<sup>24</sup> en 1969, tandis qu'Albert Knoepfli documente l'église néo-gothique de Berlingen en 1970.<sup>25</sup>

En Suisse romande l'important ouvrage *L'Invention de Carouge*<sup>26</sup> d'André Corboz, puis son article sur le Palais Eynard<sup>27</sup> et sa contribution ainsi que celle d'Armand Brülhart dans l'ouvrage *Le Musée Rath a 150 ans*<sup>28</sup> mettent en lumière l'architecture du début du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève. Au sein du Colloque des monuments d'art et d'histoire animé par Marcel Grandjean, professeur à l'Université de Lausanne<sup>29</sup>, Paul Bissegger se taille dès les années 1970 une spécialité de l'architecture néo-classique et du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>30</sup> Et je termine moi-même au même moment mon mémoire de licence, *Architecture et urbanisme à Genève sous la restauration* (1976)<sup>31</sup>, une tentative pour retracer d'après les sources l'histoire d'une production architecturale essentiellement néo-classique, encore peu connue dans le détail malgré les incursions de mes aînés.

L'Année européenne du Patrimoine de 1975 intitulée *Un avenir pour notre passé*, dans laquelle la Suisse est très impliquée, voit éclore d'importants travaux sur l'architecture de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup>

---

19 Fröhlich 1974.

20 Meyer 1973.

21 Hauser 1976.

22 Gruber 1966.

23 Heyer 1968.

24 Keller 1969.

25 Knoepfli 1970.

26 Corboz 1968.

27 Corboz 1975.

28 Les contributions d'André Corboz et d'Armand Brülhart notamment.

29 Auteur lui-même d'une notice sur la villa néo-classique Villamont à Lausanne, Grandjean 1968.

30 Bissegger 1978; Bissegger 1978a; Bissegger 1985; Bissegger 2001; Bissegger 2007.

31 el-Wakil 1977.

siècle helvétique. L'architecte et historien bâlois Othmar Birkner publie cette même année un ouvrage général de synthèse, intitulé *Bauen + Wohnen in der Schweiz, 1850–1920*, qui brosse à grands traits le panorama de l'architecture en Suisse. Au même moment l'importante thèse de Jacques Gubler, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*<sup>32</sup>, fait date dans la réappréciation de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il apporte par la suite une pierre significative à l'édifice commémoratif d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc, trop souvent considéré, jusqu'au moment du centenaire de sa mort, comme un abominable ‘faussaire’. Aux célébrations parisiennes Gubler répond par des célébrations lausannoises en souvenir de la ville que Viollet-le-Duc avait choisi d'élire pour domicile au terme d'une carrière contrariée. L'exposition du Musée de l'Evêché à Lausanne<sup>33</sup> se fait l'écho de la grande exposition rétrospective qui se tient au Grand Palais à Paris. Il ne faut pas sous-estimer la résonance de cet événement tant dans la réappréciation helvétique de l'historicisme que dans la perspective de la restauration monumentale, domaine dont le grand champion au plan national est alors Albert Knoepfli, fondateur de l'*Institut für Denkmalpflege* de l'ETH de Zurich.

Bien qu'il n'ait rien eu en partage, hormis l'intérêt pour l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le curateur américain Arthur Drexler, Georg Germann (1935–2016) est l'un des historiens de l'art suisse qui impulse un profond regain d'intérêt pour l'historicisme architectural en Suisse, par son propre exemple et par la mise sur pied du projet INSA, un projet soutenu par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS). En ce sens, par des moyens différents on peut prétendre qu'il fut tout comme Arthur Drexler, le catalyseur de l'intérêt pour l'historicisme, et en cela un peu, du point de vue de l'électrochoc qu'il produisit, le lanceur d'alerte, tel notre Arthur Drexler helvétique. Son travail d'habilitation sur le *Gothic revival*<sup>34</sup> publié en 1972 dénote son intérêt pour l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle. L'éditorial du numéro 4 de la revue *Nos monuments d'art et d'histoire* de 1972 signale l'intérêt qui se généralise pour le XIX<sup>e</sup> siècle et le rôle joué par Georg Germann à cet égard :

Le dix-neuvième siècle – tel est le sujet général de ce quatrième cahier annuel. Pour la première fois, nous sortons ainsi une livraison orientée sur un thème donné. Cet essai ne prétend pas, évidemment, présenter un essai méthodique de l'art du siècle dernier, mais bien une suite d'études visant à faire mieux connaître une époque traitée longtemps en parente pauvre, et à laquelle on commence, maintenant, à s'intéresser. [...] On doit la réalisation de ce numéro à M. Georg Germann qui s'est fait une spécialité du XIX<sup>e</sup> siècle.<sup>35</sup>

Par la suite Germann prend en Suisse la tête de l'important projet de l'INSA, l'*Inventaire suisse d'architecture 1850–1920* (11 volumes, 1984–2004), sou-

---

32 Gubler 1975.

33 Viollet-le-Duc. *Centenaire de la mort à Lausanne* 1979; Viollet-le-Duc 1980.

34 Germann 1972.

35 Editorial, *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1972/4.

tenu par la Société d'histoire de l'art en Suisse et le FNS, entreprise couronnée par un colloque à la tête duquel il se retrouve. Les actes de ce colloque, tenu en 2004 à l'Université de Berne, ont été publiés en 2005 dans le numéro 3 de *Kunst+Architektur in der Schweiz*.<sup>36</sup> Dans son introduction, Richard Buser rappelle : « Dans les années 1970, s'engager pour l'architecture de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'avait rien d'évident. Cette architecture répondant à des besoins bien spécifiques [...] était alors tombée en disgrâce ».<sup>37</sup> Gabi Dolff-Bonekämper souligne pareillement le désamour à l'encontre de la production architecturale de cette période : « Le projet de l'INSA illustre de manière exemplaire le débat concernant l'architecture de l'historicisme, une époque que, dans toute l'Europe, on ne commentait qu'avec mépris jusque dans les années 1970 ».<sup>38</sup>

A ceux qui pensaient qu'il n'y avait rien d'intéressant après 1850, l'INSA qui « correspondait à un besoin de reconsidérer l'historicisme et le 'style national' qui s'ensuivit », à partir de « 40 villes et chefs-lieux cantonaux »<sup>39</sup> pour des raisons de faisabilité, donne une réplique historique circonscrite desquelles toutes les conclusions n'ont pas encore été tirées sur le plan scientifique, ni surtout, hélas, dans le domaine de la protection du patrimoine architectural. Malheureusement l'INSA, tout comme l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS), un autre inventaire fédéral important, ont trop souvent été mis sous le tapis. Si bien que, comme on le constate aujourd'hui, le patrimoine historiciste subit à nouveau beaucoup de critiques infondées, générées par la dispute non résolue ou réactivée entre, appelons ça, les Anciens et les Modernes, à savoir les adeptes de Venturi ou les suiveurs de Hitchcock. De ce fait, il encourt plus que jamais toutes sortes de dangers.

## b) Démolition – Abbruch – Demolizione : la Suisse autour de 1970

S'il est commun dans les années 1960 de partir en guerre contre les atteintes portées aux centres historiques en invoquant des raisons touristiques, comme le fit Alfred Schmid, professeur à l'Université de Fribourg et président de la Commission fédérale des monuments historiques pendant 26 ans, très rares sont les prises de position claires en faveur des réalisations du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est d'usage de s'émouvoir de l'enlaidissement des vieilles villes historiques suisses, comme Fribourg, Lucerne, Schwyz, Soleure, alors menacées<sup>40</sup>, tandis que de nombreux fleurons de l'historicisme disparaissent dans l'anonymat. D'autres sont dénaturés par des rénovations ratées comme celle des ouvrages de Félix-Wilhelm Kubly à Saint-Gall, dénoncées par Arnold Knoepfli qui tempête sur les piteuses « restaurations » d'églises et les ouvrages néo-classiques endommagés.<sup>41</sup>

---

<sup>36</sup> Germann 2005.

<sup>37</sup> Buser 2005, 4.

<sup>38</sup> Dolff-Bonekämper 2005, 30.

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> N.N. 1960, 74.

<sup>41</sup> Knoepfli 1971, 37–47.



Fig. 3. Château de Schadau, façade principale, Thoune. Image de Wikipedia.

La dispute pionnière à propos de l'avenir du château de Schadau (Fig. 3) qui se tient au milieu des années 1950 est très précoce. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale l'architecture historiciste, particulièrement les réalisations entre 1850 et 1875, déjà stigmatisées par Hitchcock au plan international, est en effet l'objet de vives critiques. La démolition puis le feu de joie salué par une liesse collective quasi païenne lors de la mise à feu des dernières pièces de charpente du Grand hôtel Schreiber au sommet du Rigi Kulm marque le triomphe momentané de ceux qui se pensent comme les défenseurs de la Nature. Le vénérable établissement construit par Eugène Davinet en 1875 fait les frais d'une cabale entreprise par les plus hautes instances du Naturschutz central dès la fin des années 1940. Il y a alors fort à faire de remonter ce courant contraire à l'historicisme. C'est à quoi s'emploie Linus Birchler, alors professeur d'histoire de l'art et de l'architecture à l'ETH et président de la Commission fédérale des monuments historiques (1934–1961), en rédigeant un argumentaire en faveur de la défense du château de Schadau, cet important témoin de l'historicisme cosmopolite que d'aucuns jugent tout à fait étranger à la tradition architecturale bernoise des bords du lac de Thoune. L'article intitulé « Abbruch oder restaurierung von Schloss Schadau »<sup>42</sup> plaide en faveur de la défense du château construit entre 1846 et 1852, qualifié essentiellement de néo-gothique Tudor, que l'auteur n'hésite pas à comparer aux châteaux royaux de Bavière et pour lequel il se réfère à l'intérêt plus international qui commence à se manifester dans les rencontres avec les conservateurs autrichiens et allemands. À Genève, le château de Balexert, château de la famille Sarrasin construit par un architec-

---

42 Birchler 1954, pp. 31-34.



Fig. 4. Palais Henneberg, façade principale, Zurich, Emil Schmid-Kerez. Image de Wikipedia.

te français vers 1860 dans le style dit Second Empire, suscite les quolibets selon les témoignages rassemblés par l'historien Edmond Barde : « Dans la campagne genevoise, cette grosse bâtie détonne, et, en passant devant, l'on murmure “ ce stupide XIXe siècle ! ” ».⁴³ Ainsi l’« excentrique château de Balexert » n’aura pas la même chance que celui de Schadau et sera détruit en 1958 avant même de fêter son centenaire.

L'Année européenne du Patrimoine (1975) qui a pour devise *Un avenir pour notre passé* est l'occasion d'effectuer des bilans dans tous les pays européens, mais aussi dans nos cantons suisses. La dispute des Anciens et des Modernes se solde en Suisse dans les années 1960–1980 par une hécatombe de démolitions du patrimoine historiciste. Les raisons sont multiples : boom économique, américanisation du monde, aveuglement devant la modernité et, malgré les études des historiens, cette difficulté à reconnaître les valeurs de l'architecture historiciste. A Zürich⁴⁴ la bataille fait rage et de splendides demeures situées en bordure du lac ou ailleurs dans la ville tombent sous la pioche des démolisseurs. Fondateur de l'Institut d'histoire et de théorie de l'ETH, le professeur Adolf Max Vogt ne signe-t-il pas l'arrêt de mort du palais Henneberg (Fig. 4), une magnifique réalisation néo-Renaissance d'Emil Schmid-Kerez (1896–1900), remplacée par un immeuble de bureau pour IBM de Jacques Schader, aujourd'hui paradoxalement, et c'est vraiment questionable, protégé au titre de patrimoine ?

Fortement soumise à la spéculation foncière et n'ayant pas encore réussi à lancer son entreprise cantonale de la série de *livres noirs* de l'Inventaire des

43 AEG, Edmond Barde, *Papiers*, 319/4, coupure de presse du 5 mars 1958.

44 Cf. Le remarquable travail de Jean-Daniel Gross, Gross 2008, issu de sa thèse défendue en 2006 sur le même sujet à l'ETH.



**Fig. 5.** Destruction du cinéma Le Dôme et du n° 30 rue de la Confédération, Genève. Centre d'iconographie genevoise, Bibliothèque de Genève.

Monuments d'art et d'histoire de la Société d'histoire de l'art en Suisse, Genève fait au même moment face à un lourd bilan. Son patrimoine historiciste s'est évaporé au centre-ville et ailleurs comme le relèvent Armand Brülhart et Erica Deuber-Pauli dans un inventaire ironiquement intitulé *Paisibles démolitions, Genève, Carouge, Chêne-Bourg*.<sup>45</sup> Conrad-André Beerli lui consacre plus tard un cénotaphe dans son gros ouvrage intitulé *Le Molard et les Rues Basses, Genève du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*.<sup>46</sup> La destruction des Rues Basses à Genève entraîne la disparition de plusieurs immeubles commerciaux historicistes (Fig. 5), comme le n° 16 rue de la Confédération, le n° 24 construit par Léon Bovy, le n° 28 soit l'immeuble Badan, construit en 1905 par Gustave Brocher et devenu le cinéma Le Dôme, et le n° 30 dans un style néo-flamand, peut-être inspirée de Charles Buls, par Emile Reverdin (1887). De cette cataclysme urbaine et architectural majeur des années 1970 le Centre-Ville ne s'est pas remis.<sup>47</sup> Comme beaucoup des projets de remplacement, l'immense ensemble commercial et boursier appelé Confédération-Centre, conçu dans un style post-moderne par le bureau Favre et Guth, n'a jamais fonctionné à satisfaction. Il subit à l'heure où j'écris ces lignes une rénovation de plus. Dans la foulée ce seront l'immeuble Ausoni conçu par Adrien Peyrot (1912–1913), le magnifique immeuble 1900 d'Eugène Corte au n° 2 rue de la Croix d'Or, qui seront aussi successivement détruits. La dislocation de l'excep-

<sup>45</sup> Deuber-Pauli/Brülhart 1976.

<sup>46</sup> Beerli 1983.

<sup>47</sup> Voir notamment Beerli 1976, 192–200.

**Fig. 6.** Old England, ancienne façade, Genève, Alfred Olivet, 1914. Photographie de Frank Henri Jullien, Centre d'iconographie genevoise, Bibliothèque de Genève.

tionnel jalon Art Nouveau qu’était l’ancien magasin Old England (Fig. 6), reconstruit soi-disant à l’identique sur une carcasse de béton, remplaçant pour des raisons invoquées de sécurité les graciles galeries d’origine s’ouvrant sur un ventre creux, exemplifie la pratique de l’empaillage. On peut assimiler cela au chapitre des « piteuses restaurations »<sup>48</sup> évoquées par Linus Birchler.

Impactés par les reconstructions des années 1960 et 1970, le Centre-Ville et les Rues Basses jusque-là largement historicistes, perdent leur homogénéité matérielle et formelle historique, de même que leur esprit, la modernisation s’étant arrêtée au profit d’un tardif retournement de tendance. Comme dans tant d’autres villes de Suisse et d’Europe, le cœur marchand de Genève se profile comme une juxtaposition incohérente de ravaudages hétéroclites, qui ne constituent en aucun cas le chef d’œuvre attendu d’avoir tant gratté et réécrit le palimpseste. Suite à toutes ces exactions voulues délibérément, il faut attendre la loi de protection des ensembles du XIX<sup>e</sup> siècle, dite Loi Blondel (1983)<sup>49</sup>, pour voir à Genève cesser un peu tard la destruction d’ensembles urbains historicistes significatifs.

Le Canton de Vaud n’est pas en reste lors de l’Année européenne du Patrimoine de 1975 puisqu’on assiste notamment, à ce moment-même, à la subrepticte démolition de la Villa Le Vedette<sup>50</sup>, que Viollet-le-Duc s’était fait construire sur les hauts de Lausanne pour y finir ses jours. Lors de la célébration du centenaire de la mort de l’architecte, nombreux seront les historiens de l’art à déplorer cette perte qualifiée d’inestimable non seulement pour son architecture de « chalet pétrifié », mais surtout pour l’extraordinaire décor peint alpestre de sa salle à manger d’une grande originalité.

La chronologie peut expliquer les démolitions ou les sauvetages, comme par exemple dans le cas du patrimoine industriel, tardivement promu au rang de *mirabilia* grâce aux travaux de Hans-Martin Gübler notamment.<sup>51</sup> Ainsi peut-on comprendre qu’à l’orée des années 1960 les défenseurs du trafic automobile et des transports publics aient finalement eu gain de cause à Zurich lors de l’âpre dispute autour du sort réservé à la *Kalbhaxenmoschee*, soit mosquée des jarrets de veau<sup>52</sup>, si l’on conserve la traduction littérale du

---

48 Knoepfli 1971, 31–47.

49 Loi de protection des ensembles du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, adoptée en 1983 et figurant dans la Loi sur les Constructions et les Installations (LCI) au chapitre des zones protégées (LCI, articles 89 et suivants), nommée « loi Blondel », du nom de son auteur Denis Blondel.

50 Barbey et al. 1976a et Barbey et al. 1976b. Travail militant et collaboratif de Gilles Barbey, Conrad-André Beerli, Armand Brülhart, Marcel Grandjean, Jacques Gubler, Théo-Antoine Hermanès, Albert Huber, Claude Jaccottet, François Schneider, Séminaire d’histoire de l’art de l’Université de Lausanne, Eric Teyssiere, Catherine Wannaz, Edemonde Charrière, Erica Deuber-Pauli, Geneviève Paschoud.

51 A Genève ces travaux recevront un écho grâce à l’exposition et au catalogue *Il était une fois l’industrie* 1984.

52 L’enveloppe de pierre d’un néo-classicisme tardif cachait une charpente métallique dont la coupole et la voûte servant de puits de lumière évoquaient l’architecture byzantine. Ces éléments exotiques devaient induire le surnom, aujourd’hui choquant par son



Fig. 7. Halle  
des bouchers,  
Zurich, Ludwig  
Hanhart.

surnom donné à l'ancienne halle des bouchers. Ce remarquable édifice édilitaire construit par l'architecte de la ville de Zurich, Ludwig Hanhart entre 1864–1866, situé au fil de la Limmat, est officiellement sacrifié, malgré les nombreuses protestations<sup>53</sup>, au nom de l'impératif urbain – à fortiori dans la capitale suisse de l'ingénierie – qu'est alors celui de la circulation motorisée. Au contraire l'abattoir genevois conçu par Jean-Marie Gignoux (1849), et transformé par la suite en Halles de l'Île, sera sauvé au début des années 1980 et reconvertis *in extremis* en espace culturel et restaurant (Fig. 7). Les anciens abattoirs de La Chaux-de-Fonds, construits par Gustav Ullmann (1906), sont quant à eux protégés au titre de monument historique national depuis 1998, au terme d'une période de ballottage de près de vingt ans. Eût-elle eu la chance de survivre jusqu'aux années 1980, la zurichoise Halle des Bouchers serait peut-être cette Galerie de la Limmat entrevue par d'autrui<sup>54</sup> et un objet d'admiration de nos jours !

---

caractère xénophobe, de « mosquée des jarrets de veau ». On ne peut exclure que ce sobriquet – et ce qu'il recouvrait – ait plus ou moins consciemment constitué le motif aggravant d'une pesée d'intérêts entre maintien et démolition.

53 Notamment celle d'un groupe d'architectes, Zürcher Arbeitsgruppe für Städtebau, traduite dans un article publié dans la revue *Bauen und Wohnen*, « Umgestaltung der Fleischhalle in eine Limmat-Galerie ? », 1959/37, 9–10.

54 Ibid.

## Sauver les réalisations de l'historicisme : un éternel recommencement ?

Mais cinquante ans plus tard, où en est-on ? Est-ce gagné pour autant ? La défense du patrimoine historiciste semble toujours aussi difficile que par le passé et même peut-être davantage. Face au constat de la vanité de leurs efforts les observateurs de cet éternel recommencement qu'est la conservation monumentale pourraient avoir un goût amer à la bouche. Comment s'expliquer la difficulté de la tâche malgré les grands progrès dans l'établissement des connaissances durant ces décennies ? En Suisse comme ailleurs, malgré le nombre de travaux scientifiques, de recensements et d'inventaires établis depuis les années 1970, force est de constater le caractère extrêmement aléatoire de la protection du patrimoine architectural, et, ce en dépit de l'arsenal de chartes, résolutions et déclarations énoncées par des instances internationales telles qu'ICOMOS, le Conseil de l'Europe, l'Unesco ... Certains bâtiments parviennent jusqu'à nous et d'autres pas, sans que l'on puisse trouver à ces disparitions ou à ces maintiens des explications rationnelles, basées sur des usages implicites ou des règles incontournables gravées dans le marbre des lois.

Un événement majeur survenu récemment sur un bâtiment emblématique de la Ville de Paris, pourtant classé au patrimoine de l'humanité, est là pour nous le rappeler. Tandis qu'à la cathédrale Notre-Dame de Paris, les braises de la charpente de la flèche de Viollet-le-Duc n'avaient pas fini de se consumer, l'idée n'a-t-elle pas surgi dans l'esprit de quelques technocrates et politiciens de lancer un concours d'architecture pour construire une nouvelle flèche ? Edouard Philippe, premier ministre français alors en exercice, n'annonça-t-il pas le lancement d'un concours qui « permettra de trancher la question de savoir s'il faut reconstruire une flèche à l'identique ou s'il faut une nouvelle flèche adaptée aux techniques et aux enjeux de notre époque »<sup>55</sup> ? Mettre en doute le travail de Viollet-le-Duc et lui retirer son statut d'objet patrimonial, c'était nous ramener cinquante ans plus tôt, avant la célébration du centenaire de la mort de l'architecte, et renouer avec tous les doutes, toutes les incertitudes et les mises en question liées à son travail. Que des politiciens fussent subjugués par le chant de sirènes de star-architectes ou de leurs porte-parole, louant le *patrimoine de demain*, est tout sauf rare de nos jours ! À Paris, voilà qui a failli permettre d'envisager légitimer une atteinte à un patrimoine (pluri-) séculaire au profit d'un projet contemporain à la gloire d'un éphémère potentat et de son maître d'œuvre ! C'eût été un crime de lèse-patrimoine majeur ! D'y avoir simplement pensé, en France, dans un pays européen en 2019, de l'avoir évoqué à l'horizon d'un imaginaire dépossédé de toute once de culture historique montre à quel point s'est fragilisée la sauvegarde du patrimoine sous les coups de butoirs de lobbys qui nient la valeur du fait et du témoignage historiques.

---

<sup>55</sup> <[https://www.huffingtonpost.fr/entry/notre-dame-edouard-philippe-annonce-un-concours-d-architectes-pour-la-fleche\\_fr\\_5cb70452e4b082aab08f1ba3](https://www.huffingtonpost.fr/entry/notre-dame-edouard-philippe-annonce-un-concours-d-architectes-pour-la-fleche_fr_5cb70452e4b082aab08f1ba3)>, consulté le 20 décembre 2020.



Corollairement à la raréfaction des terrains à bâtir le phénomène de spéculation foncière s'est aggravé sur notre petit territoire helvétique. La densification et la raréfaction des terrains à bâtir dans les villes suisses exercent sur les périphéries urbaines, dans lesquelles se trouvent souvent implantés les bâtiments historicistes, une pression grandissante. Les mesures de protection découlant des travaux d'inventaires (que ce soit l'INSA, l'ISOS ou les inventaires cantonaux) n'ayant pas été mises en application, faute de personnel dans les offices du patrimoine et/ou d'une véritable volonté politique, ce sont les demeures historicistes, ni assez anciennes, ni suffisamment modernes, qui, les premières, font les frais de la densification des villes.

La cruciale question environnementale a par ailleurs tôt fait de condamner l'architecture historiciste et historique tout court. De nouveaux lobbys, comme ceux des spécialistes de la thermoluminescence couplés aux installateurs de systèmes d'économie d'énergie (Minergie), exercent une forte pression sur les bâtiments historicistes (mais c'est à fortiori le cas pour les bâtiments construits pendant les Trente Glorieuses), qu'ils qualifient volontiers de *passoires énergétiques*. Poussée à l'extrême, l'exigence aveugle du zéro-émission de carbone pourrait rayer de la carte l'entier du parc immobilier antérieur aux dix dernières années. Vouloir sans déroger appliquer des normes envisageables pour la construction contemporaine à l'architecture ancienne est un non-sens qui conduirait à la mise à mort du patrimoine historique.

La difficulté majeure à laquelle se trouve affronté le patrimoine historiciste résulte de la très sérieuse mise en concurrence de ce dernier avec le patrimoine moderne et contemporain. Issus de nos grandes écoles polytechniques (ETH ou EPFL) ou des hautes écoles, des architectes praticiens ont fait main basse sur le champ du patrimoine en privilégiant la défense et l'illustration des témoins de l'architecture du Mouvement moderne et du XX<sup>e</sup> siècle, qui constituent le fonds de commerce de leur bagage architectural. Pire encore, portée par les architectes contemporains, la notion de patrimoine de demain est en passe d'éclipser le patrimoine dont nous sommes aujourd'hui les héritiers. Hermétiques aux charmes et aux qualités de l'architecture historiciste, souvent pour des raisons idéologiques, une partie de la profession rejoue (in)consciemment une énième fois la pièce éculée de la querelle entre les Anciens et les Modernes. À ce cheval de Troie qui s'est introduit jusqu'aux plus hautes sphères des instances patrimoniales helvétiques, il convient désormais d'ôter les œillères qui restreignent son entendement et de redire l'importance du patrimoine historiciste aussi. Ce n'est pas une mince affaire.

Leïla el-Wakil est historienne de l'architecture (Dr es Lettres et prof. d'histoire de l'architecture) et architecte (EAUG). Cette double formation lui a permis de développer des réflexions et compétences scientifiques sur les questions d'histoire de l'architecture, des arts appliqués, du patrimoine et de la mise en valeur architecturale et culturelle via le tourisme. Elle a développé ses activités de recherche et d'expertise autour du patrimoine genevois, suisse et international.

## Bibliographie :

- Gilles Barbey et al., « Paisibles démolitions : Genève, Carouge, Chêne-Bourg », *Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse* 2, 1976, 201–215.
- Gilles Barbey et al., « Paisibles démolitions. Genève, Lausanne et la région », *Habitation* 4, 1976, 10–19.
- Marc-Antoine Barblan (dir.), *Il était une fois l'industrie, Zurich-Suisse romande. Paysages retravaillés. Quelques exemples d'occupation industrielle du territoire*, Genève : Association pour le Patrimoine industriel, 1984.
- Conrad-André Beerli, « Les “Rues Basses” de Genève », *Nos monuments d'art et d'histoire, Bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse* 27, 1976, 192–200.
- Conrad-André Beerli, *Le Molard et les Rues Basses, Genève du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Genève : Georg, 1983.
- Linus Birchler, « Abbruch oder Restaurierung von Schloss Schadau », *Jahrbuch von Thuner- und Brienzersee*, 1954, 31–34.
- Paul Bissegger, « Morges, secteur du Casino: contribution historique et typologique à un projet de restructuration », *Nos Monuments d'Art et d'Histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse* 3, 1978, 322–342.
- Paul Bissegger, « François Gindroz, constructeur d'hôtels? Un projet à Morges, 1868 », *Nos Monuments d'Art et d'Histoire: bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse* 4, 1978, 380–390.
- Paul Bissegger, *Le moyen âge romantique au Pays de Vaud, 1825–1850*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 1985.
- Paul Bissegger, *Entre Arcadie et Panthéon. Grandes demeures néoclassiques aux environs de Rolle*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2001.
- Paul Bissegger, *D'ivoire et de marbre. Les architectes Alexandre et Henri Perregaux ou l'Age d'Or de l'architecture vaudoise, 1770–1850*, Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise, 2007.
- Franco Borsi et Paolo Portoghesi, *Victor Horta*, Roma : Edizioni del Tritone, 1969.
- Richard Buser, « INSA – Bilanz eines 30-jährigen Projekts », *Kunst+Architektur in der Schweiz* 3, 2005, 4.
- Bruno Carl, *Klassizismus 1770–1860 (Die Architektur der Schweiz, 1)*, Zürich: Berichtshaus, 1963.
- André Chastel et Jean-Pierre Babelon, *La notion de patrimoine*, Paris : Liana Levi, 1995.
- André Corboz, *L'invention de Carouge 1772–1779*: Lausanne, Payot, 1968.
- André Corboz, « Le Palais Eynard à Genève : un “design” architectural en 1817 », *Geneva* 23, 1975, 195–275.
- Erica Deuber-Pauli et Armand Brulhart, « Paisibles démolitions, Genève, Carouge, Chêne-Bourg », *Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse* 27, 1976, 201–215.
- Gabi Dolff-Bonekämper, « INSA – Eine Rezension aus der Ferne », *Kunst+Architektur in der Schweiz* 3, 2005, 24–30.
- Jean-Pierre Epron, *Comprendre l'éclectisme*, Paris : Norma Editions, 1997.
- Leïla el-Wakil, « Architecture et urbanisme à Genève sous la Restauration », *Geneva* 25, 1977, 153–198.

- Georg Germann, *Gothic Revival in Europe and Britain. Sources, Influences and Ideas*, Londres : Ben Uri Gallery & Museum, 1972.
- Georg Germann, « INSA Bilanz eines 30-jährigen Projekts », *Kunst+Architektur in der Schweiz* 3, 2005, 8–11.
- Marcel Grandjean, « Alexandre Perregaux et la villa Villamont à Lausanne », *Nos Monuments d'art et d'histoire* 2, 1968, 66–69.
- Jean-Daniel Gross, « Ächtung und Rehabilitation des Historismus in Zürich: der Wandel in der Rezeption Historischer Architektur in der Stadt Zürich von 1960 bis 1980 und seine Bedeutung aus Sicht der Denkmalpflege », *Zeitschrift für Archäologie und Kunstgeschichte* 3, 2008, 231–262.
- Pierre-Alain Gruber, « Le projet de Pierre-Adrien Pâris pour le palais du prince-évêque de Bâle à Porrentruy en 1776 », *Nos Monuments d'Art et d'Histoire. Bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art Suisse* XVII, 1, 1966, 43–47.
- Jacques Gubler, *Nationalisme et internationalisme dans l'architecture moderne de la Suisse*, Lausanne : L'Age d'homme, 1975.
- Viollet-le-Duc. Centenaire de la mort à Lausanne*, catalogue d'exposition (Lausanne, Musée historique de l'Ancien-Évêché, 22 juin – 30 septembre 1979), sous la direction de Jacques Gubler, Lausanne : Musée historique de l'Ancien-Évêché Lausanne, 1979.
- Martin Fröhlich, *Gottfried Semper als Entwerfer und Entwurfslehrer*, thèse de doctorat, Zurich: ETH Zurich, 1974.
- Andreas Hauser, *Ferdinand Stadler, 1813–1870: ein Beitrag zur Geschichte des Historismus in der Schweiz*, Zurich : Krauthammer, 1976.
- H. R. Heyer, « Melchior Berri's villa Ehingerin Münchenstein und ihre Datierung », *Unsere Kunstdenkmäler* 1, 1968, 23–25.
- Henry Russel Hitchcock et Philip Johnson, *International Style: Architecture since 1922*, Euphalinos : Parenthèses Editions, 2018 (1932).
- Emil Kaufmann, *L'architecture au siècle des Lumières. Baroque et post-baroque en Angleterre, en Italie et en France*, Paris : Juillard, 1963 (1955).
- Karl Keller, « Wilhelm Bareiss (1819–1895): Winterthurs erster Stadtbaumeister : ein Beitrag zur Baugeschichte der Stadt Winterthur in 19. Jahrhunderts », *Unsere Kunstdenkmäler* 4, 1969, 283–295.
- Albert Knoepfli, « Das neugotische Gotteshaus von Berlingen », *Unsere Kunstdenkmäler* 1, 1970, 97–123.
- Arnold Knoepfli, « Und das nennen Sie Denkmalpflege! », *Unsere Kunstdenkmäler* 1, 1971, 37–47.
- Adolf Loos, « Ornament und Verbrechen », (1908), dans *Adolf Loos : Sämtliche Schriften*, sous la direction de Franz Glück, vol. 1, Vienne et Munich : Herold, 276–388.
- André Meyer, *Neugotik und Neuromanik in der Schweiz: die Kirchenarchitektur des 19. Jahrhunderts*, Zürich : Berichsthaus, 1973.
- N.N. « Erfreuliche Resolution: der Verband Schweizerische Verkehrsvereine nimmt Stellung zu den Problemen des Denkmalschutzes », *Unsere Kunstdenkmäler* 3, 1960, 74.
- Luciano Patetta (dir.), *L'idea della magnificenza civile Architettura a Milano 1770–1848*, Milano : Electa Editrice, 1978.
- Adolf Reinle (dir.), *Die Kunstdenkmäler der Schweiz* 4, Bâle : Frauenfeld, 1962.
- Félicity Scott, « When Systems Fail: Arthur Drexler and the Postmodern Turn », *Perspecta* 35, 2004, 134–153.

*The Age of Neo-Classicism* (dir. Arts Council of Britain), catalogue d'exposition (Londres, Royal Academy and the Victoria & Albert Museum, Londres, 9 septembre – 19 novembre), Londres : Arts Council of Great Britain, 1972.

Jacques Thuillier, *Peut-on parler d'une peinture « pompier » ?*, Paris : PUF, 1984.

Roberto Ventury, *Complexity and Contradiction in architecture*, Museum of Modern Art, New York, 1966.

*Viollet-le-Duc*, catalogue d'exposition (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 19 février – 5 mai 1980), sous la direction de Bruno Foucart, Paris : Réunion des musées nationaux, 1980.